

Le Journal de Gien du 22 octobre 2009

CONFIDENCES

JEAN-PIERRE SUEUR SE PENCHE SUR LES SONDAGES... La commission des Lois du Sénat vient de confier à Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, la responsabilité de co-rapporteur, avec Hugues Portelli, de l'élaboration d'un rapport sur la législation relative aux sondages.